RETRAITÉS - SALARIÉS - JEUNES - PRIVÉS D'EMPLOI

RETRAIT DU PROJET DE LOI EL KHOMRI

Les Organisations syndicales **CGT, FO, FSU, Union syndicale Solidaires,** les organisations de jeunesse **UNEF, UNL, FIDL** appellent à la mobilisation par la grève et les manifestations le 31 mars pour obtenir le retrait de ce projet de loi.

Une loi scélérate et rétrograde, pensée pour le MEDEF et réécrite par des syndicats réformistes, nous ramène au 19ème siècle.

Les retraités sont directement concernés par cette loi : parce que moins d'emplois et plus de précarité c'est moins de cotisations pour la protection sociale et le paiement des retraites.

- Un million d'emplois en plus c'est cinq milliards d'euros de rentrées de cotisations supplémentaires pour les retraites.
- 1% d'augmentation des salaires = 2.5 milliards pour la Sécurité Sociale.
- L'égalité salariale entre les femmes et les hommes à l'horizon 2023 rapporterait 5 milliards d'euros aux régimes de retraite dès 2015 et 10 milliards d'euros en 2020.

Pour les retraités, c'est le printemps avant l'heure ! Ainsi ils ont répondu en nombre à l'appel de la CGT et des organisations étudiantes, le 9 mars, pour manifester leur hostilité au projet de loi El Khomri et leur soutien aux jeunes et aux salariés en activité. **« De cette loi, on n'en veut pas ! ».**

Ils étaient encore plus nombreux le 10 mars, répondant à l'appel de l'UCR-CGT et de 8 autres organisations syndicales et associations, pour une véritable revalorisation des pensions et l'arrêt des mesures régressives qui amputent le pouvoir d'achat.

Jeudi soir, nous recensions 35.500 manifestants pour 59 départements, dont 1500 à Marseille et 150 en Arles. Cela témoigne d'ores et déjà d'une mobilisation forte des retraités qui ne se résignent pas à la surdité du gouvernement. L'amélioration du pouvoir d'achat des retraités est une mesure de justice sociale !

C'est la raison pour laquelle ils continuent de revendiquer :

☞ **Le retour à la revalorisation annuelle** de toutes les pensions et retraites au 1er janvier et le rattrapage des 35 mois sans revalorisation,

☞ **L'indexation sur l'évolution des salaires,**

☞ **l'amélioration du pouvoir d'achat et aucune pension inférieure au smic pour une carrière complète que nous revendiquons à 1 700€,**

☞ **un rattrapage immédiat de 500 euros indispensable pour bien vivre,**

☞ **Le rétablissement de la demi-part fiscale** supplémentaire pour tous les parents isolés ayant élevé un enfant et le retour à l'exonération fiscale des majorations familiales de pension pour les retraités ayant eu 3 enfants, sans attendre **une véritable réforme fiscale** qui garantisse l'égalité entre les citoyens tout en finançant les services publics.

☞ **Le maintien et l'amélioration des pensions de réversion** et la suppression des conditions de ressources,

☞ **La prise en charge de la perte d'autonomie par la Sécurité Sociale et donc la suppression de la CASA** (Contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie). Estimant insuffisant le projet de loi sur l'adaptation de la société au vieillissement, ils revendiquent une augmentation des moyens permettant l'amélioration de la prise en charge, que ce soit à domicile ou en établissement.

☞ **la construction de maisons de retraites publiques** avec des tarifs accessibles à tous.

☞ **le développement et le renforcement des services publics** indispensables à une vie digne, en particulier dans le domaine de la santé

« De cette loi, on n'en veut pas ! ».

POUR
La revalorisation des salaires, des minima sociaux et des retraites

POUR
La prise en charge de la perte d'autonomie par la Sécurité Sociale

POUR
la reconquête et le développement des SERVICES PUBLICS

TOUS ENSEMBLE, pour le retrait du projet de loi, MANIFESTONS

JEUDI 31 MARS 10h30

Place de la République ARLES

Ma retraite je l'ai gagnée, je veux la vivre ! Je me syndique à la CGT

NOM :.....Prénom :.....

Adresse :.....

.....

Code postal :.....ville :.....

Branche professionnelle d'origine :.....

Tél :.....Internet :.....@.....

A retourner à un militant de votre connaissance ou à : USR CGT 3 rue Parmentier 13200 Arles

Tel : 06.96.50.27 courriel : retraites@cgtarles.fr site internet : cgtarles.fr